

Note Méthodologique : audits de sécurité des projets routiers

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sûreté, la conformité réglementaire et la gestion des risques des infrastructures routières.
- Analyser la sécurité à toutes les phases du projet pour identifier les points faibles et prévenir les accidents.
- Proposer des plans d'action alignés aux exigences légales et aux meilleures pratiques.
- Optimiser les processus, protéger intervenants et usagers, réduire les responsabilités juridiques.
- Approche indispensable en conception, réalisation et maintenance des ouvrages.

Point clé : Couverture de toutes les phases du projet et inscription dans une dynamique d'amélioration continue.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité aux réglementations SSE applicables aux infrastructures routières.
 - Identifier les dangers potentiels et évaluer leur impact sur travailleurs et usagers.
 - Proposer un plan d'action structuré pour corriger les non-conformités et améliorer la sécurité.
 - Accompagner la mise en œuvre de bonnes pratiques opérationnelles adaptées au projet.
 - Assurer un suivi rigoureux et un reporting transparent aux décideurs et autorités.
-

Périmètre / livrables attendus

- Rapport détaillé incluant constats, recommandations et conformité.
 - Plan d'action hiérarchisé et personnalisé.
 - Calendrier de mise en œuvre et indicateurs de suivi.
 - Rapports d'avancement et audits de contrôle pour le suivi.
 - Propositions de formations complémentaires si nécessaire.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des informations projet (objectifs, contexte réglementaire, site, moyens).

- Détection précoce des risques dès la planification.
- Cadrage des actions suivantes.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des documents techniques, plans de sécurité et procédures internes.
- Vérification de la conformité aux normes et de la mise à jour des permis/évaluations des risques.
- Validation de l’adéquation réglementation ↔ pratique opérationnelle.

Étape 3 : Analyse terrain et entretiens

- Visite détaillée du site pour observer conditions de travail et mesures de prévention.
- Entretiens avec personnel clé, responsables sécurité et sous-traitants.
- Repérage des écarts entre procédures écrites et application.

Étape 4 : Recommandations et plan d’action

- Formulation de recommandations ciblées pour réduire/éliminer les risques.
- Élaboration d’un plan d’action hiérarchisé et personnalisé.
- Mesures correctives, adaptations organisationnelles et formations si besoin.
- Proposition d’un calendrier et d’indicateurs de suivi.

Étape 5 : Suivi et reporting

- Suivi régulier avec audits de contrôle et rapports d’avancement.
- Ajustement des mesures selon retours d’expérience et évolution des projets.
- Reporting structuré et transparent aux directions, autorités et partenaires.

Planning / durée / jalons

La durée dépend de la taille, de la complexité et de la phase du projet. Réalisable sur site, à distance (visioconférence) ou en format hybride.

Type d’audit	Durée indicative	Format
Audit préliminaire (phase conception)	3 à 7 jours	Hybride (documentaire et visite)
Audit intermédiaire (phase réalisation)	5 à 10 jours	Présentiel sur chantier
Audit de conformité réglementaire	2 à 5 jours	Documentaire et échanges à distance
Audit final (réception de chantier)	3 à 7 jours	Présentiel et rapport détaillé

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Dossiers techniques du projet et plans de sécurité.
- Plans de prévention et consignes spécifiques aux travaux routiers.
- Évaluations des risques et rapports sécurité antérieurs.
- Procédures internes applicables.

- Objectifs du chantier et contexte réglementaire appliqué.
 - Caractéristiques du site (accès, trafic, environnement).
 - Moyens humains et matériels mobilisés.
 - Permis et autorisations à jour.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier post-audit via audits de contrôle.
 - Rapports d'avancement et reporting structuré.
 - Calendrier et indicateurs de suivi pour piloter la mise en œuvre.
 - Ajustements fondés sur les retours d'expérience et l'évolution des projets.
 - Transparence vis-à-vis des directions, autorités et partenaires.
 - Documentation de la conformité lors des contrôles externes.
 - Formats d'échanges flexibles : sur site, visioconférence ou hybride.
-